

L'énergie est un bien vital et stratégique pour l'ensemble de l'humanité. Face au réchauffement climatique, à l'épuisement des ressources et alors que le devenir même de la planète est en jeu, nous devons apporter des réponses fondamentalement nouvelles pour relever des défis gigantesques.

Les ressources sont limitées alors que les êtres humains n'ont jamais été aussi nombreux sur terre et veulent légitimement accéder au bien-être. Le droit à l'énergie pour tous les citoyens du monde demeure, pour les communistes, une exigence moderne car elle constitue un moyen d'émancipation, d'épanouissement, d'accès au savoir et de réduction des inégalités.

Pour le PCF, la résolution de cette équation passe par le dépassement du système capitaliste pour y substituer, par l'intervention des peuples, une société qui place l'homme et la nature au centre des politiques à promouvoir. Pour dépasser la situation actuelle et sortir de la crise dans laquelle nous sommes, nous formulons 6 propositions que nous nous proposons de décliner Régionalement:

① **Sortir l'énergie de la vision de court terme de la logique capitaliste.**

Pour générer cette gigantesque mutation énergétique il est nécessaire de sortir de la vision de court terme et de recherche exclusive de rentabilité financière imposée par le système capitaliste. Il est nécessaire de stopper le processus de libéralisation généré par la mise en œuvre, au pas de charge, des directives Européennes de libéralisation qui vise à soumettre l'énergie aux exigences à court terme des marchés financiers, avec un seul objectif : générer des colossaux retours sur investissements au détriment de l'avenir de l'humanité. Nous proposons que les Régions portent cette exigence de sortir l'énergie des logiques capitaliste.

② **Du local au global renforcer la maîtrise publique.** La crise énergétique et constitue un des défis majeurs que doit affronter l'Humanité.

Un des enjeux réside dans la capacité des territoires et de la communauté internationale à y faire face en renforçant la maîtrise publique au travers de la création de pôles publics de proximité et avec la mise en place d'une véritable coopération internationale, sous l'égide de l'ONU par exemple.

Au plan national nous souhaitons la mise en place d'un véritable pôle public de l'énergie intégrant toutes les entreprises qui interviennent dans ce secteur (pétrole, gaz, électricité, nucléaire...). **Dans chaque Région des pôles locaux doivent se mettre en place pour permettre d'informer et d'associer les citoyens sur toutes les décisions concernant les choix énergétiques.**

③ **Investir dans la formation, la recherche et le développement.** Au seuil du XXI^e siècle, si les besoins sont énormes, l'humanité dispose d'une panoplie inégalée de sources d'énergie non émettrices de gaz à effet de serre, à des stades de développement différents, mais avec d'énormes potentialités encore inexploitées. Elles ne sont pas concurrentes. Toutes ces sources sont ou seront complémentaires et doivent faire partie d'un bouquet énergétique renouvelables diversifié.

Améliorer l'efficacité énergétique est une impérieuse nécessité mais cela exige de s'attaquer aux choix qui génèrent ces gaspillages.

Les phénomènes de délocalisations/réimportation, l'étalement urbain, l'éloignement domicile-travail... sont autant de stigmates générés par la logique capitaliste. Des choix à remettre en cause en haussant la barre sur les exigences sociales et environnementales.

L'effort doit être produit :

* Dans le domaine de l'industrie pour faire émerger la voiture de l'après pétrole, dans le domaine de l'isolation des bâtiments anciens, dans le domaine des transports collectifs et de l'aménagement des espaces de vie pour offrir des alternatives crédibles.

* Dans le domaine de l'électricité pour améliorer la compétitivité des énergies nouvelles renouvelables et faire émerger la génération 4 de centrales nucléaires plus sûres, plus économes en combustible et moins productrices de déchets.

Produire de tels efforts passe par un véritable plan de recherche, de formation de développement industriel, pour explorer toutes les possibilités en termes d'énergies renouvelables et d'amélioration de l'efficacité énergétique. Pour contribuer à ce renouveau énergétique, qui doit s'insérer avec une perspective dans le temps, **les Régions doivent inciter et favoriser le développement des énergies renouvelables.**

④ A court-moyen terme, sortir de l'utilisation de sources carbonées émettrices de gaz à effet de serre ! La priorité aujourd'hui c'est de sortir de l'utilisation des sources carbonées fossiles qui libèrent des gaz à effet de serre. Il y a urgence car le fossile, si rien n'est fait, va continuer d'occuper une place prépondérante dans le bilan énergétique mondial (85%) alors que les ressources s'épuisent et que notre planète s'enflamme. Nous devons répondre à cette urgence !

Les Régions doivent être à l'initiative localement pour **remplir les engagements de réduction d'émission de gaz à effet de serre** sur lesquelles doit s'engager la France (40% de réduction pour 2020 par rapport à 1990) en déclinant cet objectif au niveau de chaque région.

⑤ A moyen-long terme : dépasser le nucléaire exploité dans le cadre de la fission de l'atome. Par leur implication dans l'émergence de nouvelles technologies et le déploiement des énergies renouvelables, les Régions peuvent contribuer à dépasser le nucléaire exploité dans le cadre de la fission de l'atome.

⑥ Le financement. Relever le défi énergétique passe nécessairement par mobiliser des sommes colossales pour la recherche, la formation et le développement. Nous sommes confronté à faire des choix. Celui pour nous qui est synonyme d'avenir, passe -par exemple- par y transférer les sommes colossales consacré au nucléaire militaire (3 à 4 milliards d'euros par an en France).

IMPORTANT: Fillon vient d'annoncer la fin des tarifs administrés (tarifs de service public fixés par l'Etat) pour les entreprises en 2015 et un nouveau dispositif favorisant les opérateurs. La défense des tarifs administrés de service public, qui restent, grâce aux dispositions contenues dans le contrat de service public 60% moins élevés que les prix du marché, et la défense de l'article 30 (loi d'Août 2004) qui dispense les collectivités locales de lancer des appels d'offre pour leurs fournitures de gaz et d'électricité, doit être une priorité dans l'action des régions.